

COMMISSION D'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION (CE-UPN)

Dossier de demande d'exonération ou de remboursement des droits d'inscription

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2021-2022

Attention : la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est obligatoire et ne peut faire l'objet d'une exonération.
L'avis de la CE-UPN prend en compte la situation sociale du demandeur, ainsi que les éléments pédagogiques détaillés dans le dossier de demande.

L'exonération accordée peut être **totale ou partielle**.**Numéro d'étudiant-e :****Adresse mail :**

La décision de la CE-UPN vous sera notifiée exclusivement sur votre adresse mail.

Diplôme et niveau préparés pour l'année universitaire : Licence Master Doctorat BUT DU CPGE Capacité en droit Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :**Intitulé de la formation :****VOS COORDONNEES ET VOTRE SITUATION**

Nom :

Prénom(s) :

Nom marital :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité : Français-e Autre, précisez laquelle :

Téléphone portable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Situation familiale : Célibataire Vie maritale Pacsé-e Marié-e Veuf-ve

Nombre d'enfants à votre charge :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :Avez-vous déjà réglé les droits d'inscription ? OUI totalement OUI partiellement NONAvez-vous déjà bénéficié de l'exonération ? OUI NON

Si oui, pour quelle(s) année(s) universitaire(s) :

Bénéficiez-vous d'une bourse pour l'année universitaire 2021-2022 ? OUI NON EN COURSBénéficiez-vous d'un financement pour votre doctorat ? OUI NON EN COURSEtes-vous en situation de handicap ? OUI NONEtes-vous stagiaire de formation professionnelle ? OUI NONEtes-vous salarié.e ? OUI NON Si OUI Plein temps Temps partiel Contrat à durée déterminée(CDD) En cas de CDD, s'agit-il d'un contrat d'interim OUI NON

CURSUS UNIVERSITAIRE
Ne remplir que les lignes qui correspondent à des années d'études

Année universitaire	Niveau			Résultat
2021-2022	Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle	Master 1 Master 2 Doctorat	BUT DU Capacité en droit	<input type="checkbox"/> En cours
Intitulé de la formation	Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :			
Année universitaire	Niveau			Résultat
2020-2021	Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle	Master 1 Master 2 Doctorat	DUT DU Capacité en droit	<input type="checkbox"/> Admis-e <input type="checkbox"/> Ajourné-e <input type="checkbox"/> Défaillant-e <input type="checkbox"/> Accès étape
Intitulé de la formation	Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :			
Année universitaire	Niveau			Résultat
2019-2020	Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle	Master 1 Master 2 Doctorat	DUT DU Capacité en droit	<input type="checkbox"/> Admis-e <input type="checkbox"/> Ajourné-e <input type="checkbox"/> Défaillant-e <input type="checkbox"/> Accès étape
Intitulé de la formation	Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :			
Année universitaire	Niveau			Résultat
2018-2019	Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle	Master 1 Master 2 Doctorat	DUT DU Capacité en droit	<input type="checkbox"/> Admis-e <input type="checkbox"/> Ajourné-e <input type="checkbox"/> Défaillant-e <input type="checkbox"/> Accès étape
Intitulé de la formation	Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :			
Année universitaire	Niveau			Résultat
2017-2018	Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence professionnelle	Master 1 Master 2 Doctorat	DUT DU Capacité en droit	<input type="checkbox"/> Admis-e <input type="checkbox"/> Ajourné-e <input type="checkbox"/> Défaillant-e <input type="checkbox"/> Accès étape
Intitulé de la formation	Préparation concours (préciser) : Autre (préciser) :			

SITUATION SOCIALE DE L'ÉTUDIANT·E

RESSOURCES	Moyenne mensuelle	CHARGES	Moyenne mensuelle
Bourse française ou étrangère ou allocation annuelle		Loyer ou participation aux frais d'hébergement	
Salaire régulier net personnel Salaire du conjoint ou du partenaire pacsé.e ou du partenaire de vie maritale (le cas échéant) Salaire occasionnel		Transport (pass Navigo), carburant	
Stage gratifié ou missions Financement doctorat		Téléphone/Internet	
Pension alimentaire, Prestation compensatoire, Pension d'invalidité, Pension de réversion, Rentes, Retraite		Mutuelle	
Aide financière de la famille ou d'une tierce personne		Frais de santé	
APL, ALS		Assurance (habitation, voiture)	
AAH		Cantine, garde d'enfants	
Prestation CAF (allocations familiale, R.S.A, PAJE)		Crédits / Prêt étudiant	
ADA (OFII)		Impôts	
PPA		Autres charges, précisez :	
Autres ressources, précisez :			
TOTAL		TOTAL	
		Découvert bancaire	

- *AAH : Allocation adulte handicapé.e
- *ADA : Allocation pour demandeur d'asile
- *ALS : Allocation de logement social
- *APL : Aide personnalisée au logement
- *CAF : Caisse d'allocations familiales
- *CST/CNI : Carte de séjour / Carte nationale d'identité
- *EDF : Électricité de France
- *OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration
- *OFPRA : Office français de protection des réfugiés et des apatrides
- *RSA : Revenu de solidarité active
- *PAJE : Prestation d'accueil du jeune enfant
- *PPA : Prime d'activité

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièces à joindre dans l'ordre indiqué et selon votre situation

1 Généralités :

1.a Pièces à joindre obligatoirement :

- Lettre dactylographiée (saisie sur un ordinateur) datée et signée expliquant les difficultés que vous avez à surmonter, votre projet pédagogique et/ou d'insertion professionnelle
- Notification de décision (en p. 6 du dossier) renseignée

2 Situation administrative :

2.a Pièces à joindre obligatoirement :

- Attestation d'acquiescement de la CVEC auprès du CROUS
- Carte d'identité recto-verso valide ou titre de séjour recto-verso actuel ou passeport en cours de validité valide
- Préinscription 2021-2022 (fiche comptable) auprès de la DES

2.b Pièces à joindre s'il y a lieu :

- Attestation de l'OFPPRA* (Étudiant-e ayant le statut réfugié ou demandeur d'asile)
- Attestation de bourse de votre gouvernement

3 Justificatifs des études :

3.a Pièces à joindre obligatoirement :

- Carte d'étudiant-e ou certificat de scolarité 2020/2021
- Dernier diplôme ou attestation de réussite
- Relevés de notes de la dernière année d'études

3.b Pièces à joindre s'il y a lieu :

- En cas de demande de remboursement, carte d'étudiant-e de l'année en cours ou certificat de scolarité
- Redoublement pour maladie : copie du certificat médical ET attestation de la médecine préventive
- Pour le-la doctorant-e : une lettre de recommandation du directeur de thèse qui mentionne la date indicative de soutenance et votre dernier diplôme de Master 2

4 Justificatifs des ressources et des charges *(Ces pièces sont confidentielles : elles ne seront transmises qu'aux assistantes sociales du CROUS, et ne seront donc pas communiquées aux membres élus de la CE-UPN)*

4.a Pièces à joindre obligatoirement :

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de l'étudiant-e ou des parents ou tout justificatif de la situation financière actuelle
- Quittance de loyer de moins de 3 mois ou dernier bulletin de situation pour les étudiants logés en résidence CROUS
Ou Attestation d'hébergement signée et datée de moins de 3 mois + copie pièce d'identité valide de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant (loyer, EDF, gaz, facture de téléphone fixe, ...)
- Les 2 derniers relevés de compte bancaire + une copie écran de la situation bancaire actuelle

4.b Pièces à joindre s'il y a lieu :

- 3 derniers bulletins de salaires de l'étudiant.e
- 3 derniers bulletins de salaire ou attestation pôle emploi du/de la conjoint.e ou du/de la partenaire pacsé.e ou du/de la partenaire de vie maritale
- Attestation ADA (OFII)
- Justificatif de reconnaissance MDPH ou d'invalidité
- Aides familiales (attestation de prise en charge précisant le montant de l'aide datée et signée)
- Notification de la CAF, datant de moins de 3 mois
- Toutes autres pièces susceptibles de justifier votre situation (emprunt, frais médicaux exceptionnels, frais de transport, etc.)

NOTIFICATION DE DÉCISION 2021-2022
Veuillez écrire en LETTRES CAPITALES

N° Étudiant : (à 8 chiffres)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Tél portable :

Adresse mail :

FORMATION SUIVIE EN 2021-2022 (*Année concernant la demande d'exonération*)

UFR / Institut/ ED :

Diplôme : Licence Master Doctorat BUT DU Capacité en droit

Préparation concours (à préciser) :

Autre (à préciser) :

Année :

Intitulé de la formation :

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Avis des membres de la commission d'exonération des droits d'inscription :

Avis favorable

Exonération totale

Exonération partielle :

- Montant pris en charge par la commission :

- Montant restant à votre charge :

Avis défavorable Motifs/Préconisations :

.....
.....

À Nanterre le :

Pour le Président de l'Université Paris Nanterre et par délégation, la directrice du SCUIOIP

ANNEXE

A. Informations importantes

Tout.e étudiant.e souhaitant s'inscrire en **formation initiale** à l'Université de Paris Nanterre peut déposer, dans le délai fixé annuellement, un **unique** dossier de demande d'exonération des droits d'inscription.

L'avis de la **CE-UPN** prendra en compte la situation sociale du demandeur, ainsi que les éléments pédagogiques détaillés dans le dossier de demande. L'exonération accordée pourra être **totale ou partielle**.

Exceptions :

Ne sont pas éligibles à une demande d'exonération des droits d'inscription auprès de la CE-UPN :

- L'étudiant.e boursier.e et/ou en attente de décision de bourse
- Les personnes souhaitant s'inscrire à une formation de UPN en tant qu'auditeur libre

Remboursement :

Concernant l'étude des demandes de remboursement des droits d'inscription, la commission se réunira une **unique fois au mois de décembre** de chaque année universitaire. Les étudiant.e.s sont donc **fortement** incités à déposer leur demande d'exonération avant de régler leur droits d'inscription.

Important : Aucune demande d'exonération ou de remboursement ne sera prise étudiée pour des demandes ne respectant pas les dates fixées annuellement par la CE-UPN, qui prennent en compte les dates limites d'inscription. Vous trouverez les **dates de dépôt des dossiers pour l'année universitaire 2021-2022** sur le site du SUIO <https://suio.parisnanterre.fr/>.

B. Modalités de dépôt du dossier

Toute communication ou demande d'information auprès de la Commission d'exonération de l'Université Paris Nanterre se fait uniquement par mail, depuis votre adresse mail institutionnelle @parisnanterre.fr (sauf si vous ne disposez pas encore d'adresse mail @parisnanterre.fr), à l'adresse :

e-exos@liste.parisnanterre.fr.

Avant toute démarche auprès de la CE-UPN, vous devez effectuer votre pré-réinscription selon les modalités établies par la Division des Etudes et de la Scolarité (DES) pour l'année universitaire 2021-2022, avant de déposer votre dossier de demande d'exonération.

Pour le dépôt de votre dossier, veuillez lire et suivre attentivement les instructions qui suivent :

Joindre le dossier renseigné et tous les documents demandés (uniquement sous format pdf, chaque document en un pdf unique) selon la procédure d'envoi détaillée ci-dessous :

Mode d'envoi du dossier :

- Vous devez télécharger le dossier de demande d'exonération sur : <https://suio.parisnanterre.fr/>
- L'envoi du dossier et de la totalité des pièces justificatives doit se faire par le biais d'un site de partage de fichiers. Le lien d'accès au dossier doit être inséré dans le mail de dépôt du dossier, envoyé à e-exos@liste.parisnanterre.fr

L'Université Paris Nanterre met à disposition gratuite des étudiant-es de l'Université un service qui permet l'envoi et le partage de fichiers. Le service Google Drive est accessible à cette adresse : <https://www.google.com/intl/fr/drive/>. La connexion se fait grâce à votre identifiant Paris Nanterre « **login@parisnanterre.fr** » (login = numéro d'étudiant). Vous trouverez un tutoriel sur le site du SUIO : <https://suio.parisnanterre.fr/>.

Remarque : Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par **un traducteur agréé**.

Après le dépôt de votre dossier :

- Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes vous seront demandées.
- En fonction de votre situation, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées pour l'instruction de votre dossier
- Après étude de votre demande par la CE-UPN, une notification de réponse vous est envoyée par mail, à votre adresse mail institutionnelle (ou à votre adresse personnelle si vous ne disposez pas encore d'adresse mail @parisnanterre.fr).
- Une fois reçu le courriel de réponse favorable de la CE-UPN, vous devrez finaliser votre inscription ou réinscription auprès de la DES (au Service des inscriptions).